

Ecrit par le 15 février 2026

Quatre bassins du département placés en alerte sécheresse

**ALERTE
INFO**

Ecrit par le 15 février 2026

Au vu de l'état des nappes phréatiques et du manque de pluie, quatre bassins du département viennent d'être placés en situation d'alerte sécheresse par la préfecture de Vaucluse.

Depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble du Vaucluse subit un déficit pluviométrique. Il ne pleut pas assez. Ce déficit empêche une recharge efficace des nappes d'eau souterraines, dont le niveau est actuellement très inférieur à la moyenne, particulièrement dans certains bassins du département. Face à cette situation, la préfecture vient de prendre un arrêté qui place 4 bassins du département en situation d'alerte : les bassins des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon. Les autres bassins sont, pour l'heure, maintenus en situation de vigilance.

Ce classement en « alerte » entraîne la mise en application des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour les particuliers, les agriculteurs, les industriels et les collectivités. Dans ces 4 secteurs, il est interdit d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers et terrains de sport de 9h à 19h, mais aussi les espaces verts et les ronds-points. Il est également interdit de laver son véhicule hors des stations de lavage et de remplir sa piscine. Les agriculteurs ont quant à eux l'interdiction de prélever et d'irriguer de 9h à 19h.

Comme en 2022, une attention particulière est apportée dès à présent au suivi de la sécheresse. En cas d'aggravation de la situation et conformément à l'arrêté-cadre départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau plus sévères pourraient être engagées prochainement.

J.R.